



Bulletin d'adhésion

Code INARIC

Fondée en 1919, la CFTC est très attachée à la justice sociale et privilégie un syndicalisme de dialogue et de négociation. Votre adhésion manifeste votre soutien au mouvement et vous permet d'y prendre part activement.

Le SICSTI-CFTC vous souhaite la Bienvenue !

Nom : Prénom : Né(e) le : Adresse Personnelle :	Cadre <input type="checkbox"/> Non Cadre <input type="checkbox"/>
	Temps partiel <input type="checkbox"/> __ %
	Retraité <input type="checkbox"/> Chômeur <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Profession :

Contacts	Tél. domicile :	e-mail personnel :
	Tél. mobile :	
	Tél. professionnel :	e-mail professionnel :

Entreprise	Etablissement de rattachement (vérifier sur votre bulletin de salaire)	
	Adresse :	Effectif : 1539
	Code APE : 7022Z	Convention collective : SYNTEC
	Société / Groupe (si différente de l'établissement) :	Effectif : 1539

AUTORISATION / DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. Les informations contenues dans le présent mandat, pourront donner lieu à l'exercice des droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

ICS CRÉANCIER	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER
FR – 75 ZZZ 614707	SICSTI - CFTC 34 QUAI DE LA LOIRE 75019 PARIS

COORDONNÉES DU COMPTE À DÉBITER

BIC	_____							
IBAN	FR	__	__	__	__	__	__	__

Date :

Signature :



Syndicat national CFTC de l'Ingénierie, du Conseil,
des Services et Technologies de l'Information

34, quai de la Loire
75019 - PARIS

Site : sicsti.free.fr e-mail : sicsti@free.fr
n° matricule ville de Paris : 20020029
préfecture : 19789

SICSTI - CFTC

Cotisation annuelle

La cotisation manifeste concrètement l'adhésion à la CFTC. Elle est due chaque année. Elle sert à financer les frais du syndicat (aide juridique, documentation, réunions,...) qui en reverse une part au niveau national. Cette part est ventilée comme suit :

- A la confédération (nationale),
- A notre fédération : la CSFV (Commerce, Services et Forces de Vente)
- Aux structures géographiques (Unions Régionales, Départementales et Locales)
- A un fond d'entraide et de Développement

Les comptes du syndicat sont présentés chaque année par le trésorier en Assemblée Générale. La cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt à hauteur de 66% (déduit des impôts ou remboursé).

216 € Cadres	90 € Cadres retraités ou chômeurs	132 € Non Cadres	60 € Non cadres retraités ou chômeurs
Temps partiel : Cadres et Non cadres bénéficient dans ce cas d'une cotisation proratisée (à partir de 50%)			
Cotisation de solidarité : elle est fixée à 60 € Pour les adhérents en difficulté.			

Pour une **adhésion en cours d'année**, la cotisation est 'proratisée' selon le mois courant. Elle est aussi proratisée si vous êtes à temps partiel.

L'année suivante, le trésorier vous adresse un reçu fiscal pour bénéficier du crédit d'impôt (66% du montant). Un duplicata est de ce reçu est téléchargeable sur le site adhérent du syndicat (<http://sicsti.fr/test>).

Pour toute demande concernant la cotisation (ou pour arrêter le prélèvement), contacter tresorier@sicsti.fr ou appeler la permanence au 09 72 36 62 48.

Pour un règlement par prélèvement, il suffit de renseigner, dater et signer le présent document, de le scanner et de le retourner par courriel à accueil@sicsti.fr . En cas de règlement par chèque, envoyer document et chèque libellé à l'ordre de « SICSTI-CFTC » à l'adresse **SICSTI-CFTC 34 quai de la LOIRE 75019 PARIS**

Règles du jeu :

- Un adhérent dont la cotisation d'une année civile demeure impayée à l'issue du premier trimestre de l'année suivante perd de facto la qualité de membre (article 12 - statuts du syndicat).